

Formation FSTG 1^{er} degré « temps plein »

Principes retenus :

Tous les Fstg 1^{er} degré « temps plein » suivent un parcours de formation de 60 heures (10 journées) réparties sur l'année scolaire.

- 42 heures (7 journées) communes à tous les Fstg 1^{er} degré « temps plein »
 - Les 7 journées sont organisées sur l'un des 4 sites de l'Inspé (Marseille, Aix-en-Provence, Avignon et Digne) selon la circonscription d'affection
 - Deux premières journées (septembre) ciblées sur la prise en main de classe, autorité, construction de la programmation en présence des formateurs Inspé et PEMF.
 - 3 journées de formations à la mise en œuvre de la polyvalence : Sur la base d'un positionnement initial, choix de 3 thématiques disciplinaires (parmi les 7 proposées (Math-Français-Sciences-Arts-EPS-HG EMC-Langues vivantes)
 - 2 journées de formations ciblées sur des thématiques transversales : inclusion, Contexte d'exercice du métier [Education prioritaire ; ruralité ...], Maternelle ...

- 18 heures (3 journées) déclinées au sein des circonscription
 - En lien étroit avec le contexte du support de stage (école, circonscription), adaptation de la formation avec participation possible des FSTG à certaines journées de formation via les constellations ou plan de circonscription en lien avec les IENCCPD.
 - En prenant appui sur les besoins exprimés des stagiaires, suivi de modules de formation de circonscription spécifique

Calendrier prévisionnel des 7 journées suivies en Inspé

(Convocation E AFC-DSDEN à suivre Formation suivie sur les sites de l'Inspé)

Journée de formation	Date
J1	13 septembre
J2	27 septembre
J3	8 novembre
J4	6 décembre
J5	17 janvier
J6	21 février
J7	03 avril

Des précisions et/ou ajustements pourront être apportées ultérieurement.

Les 7 journées de formation statutaires organisées à l'Inspé étant obligatoires, elles sont prioritaires sur tout autre module de formation.

Les 3 journées déclinées en circonscription sont organisées par chaque circonscription ; les stagiaires seront tenus informés des modalités de suivi et des dates arrêtées.

Modalités de suivi de formation

Tout au long de l'année, chaque stagiaire rédigera un écrit réflexif de suivi dans lequel il mettra en avant les éléments de formation et leur contribution au développement professionnel.

Cet écrit, de deux à trois pages, sera déposé sur la plateforme de suivi COMPAS ; dans un format intermédiaire en janvier (1 page) et dans sa version finale en fin d'année.

Cet écrit doit mettre en avant les grands axes suivant

- ➔ Lors d'une phase d'évaluation diagnostique de début d'année, chaque stagiaire fait émerger ses besoins et ainsi identifie les axes de formation à renforcer et à enrichir ;
- ➔ Tout au long de l'année, il met en avant les formations suivies et leurs contributions au développement professionnel
- ➔ Un bilan de fin d'année permet de mettre en exergue les points saillants de l'année de formation, et de projeter les premières années de titulaire, en particulier dans la poursuite de formation.